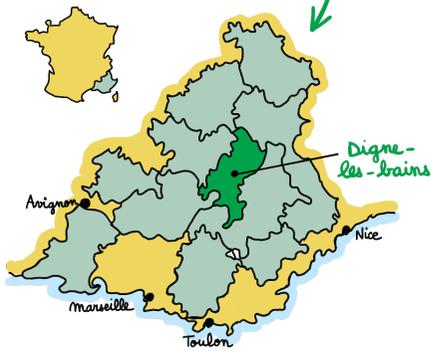


# GAL Provence Alpes Agglomération



**46**  
communes

**1.574**  
km<sup>2</sup>

**48.726**  
habitants

Etat membre **France**

Région de France

**Région Sud**

Structure porteuse

**Provence Alpes Agglomération**

Nombre EPCI concernés **1**



## Un territoire engagé dans un développement local durable garant de son attractivité

Situé au cœur de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et organisé autour de la ville-préfecture de Digne-les-Bains, Provence Alpes Agglomération est un territoire de transition entre la Haute-Provence et les Alpes doté d'un patrimoine naturel et paysager remarquable et reconnu. C'est également un territoire diversifié d'un point de vue économique avec 5 espaces aux enjeux spécifiques : le vivier industriel et artisanal du Val de Durance, les services et le thermalisme du Dignois, le tourisme à forte saisonnalité du Verdon, l'agriculture et les activités de pleine nature des vallées rurales de l'Asse et des Duyes et l'économie de montagne basée sur le tourisme sportif et l'élevage de la vallée de la Blanche. Ces espaces font de Provence Alpes Agglomération un territoire aux multiples facettes.

### **Stratégie**

- Favoriser un développement économique durable et innovant.
- Anticiper le changement climatique, s'adapter aux risques.
- S'appuyer sur les centralités du territoire, en consolidant l'offre de services.
- Favoriser le recours aux mobilités alternatives à l'automobile et plus vertueuses.
- Orienter le territoire vers un nouveau modèle alimentaire plus résilient et respectueux de l'environnement.



### **Comité de programmation**

**22** titulaires et autant de suppléants

Collège public **10** titulaires

Collèges privés **12** titulaires

### **Enveloppe FEADER**

**1.627.702 €**



## Agriculture et alimentation



Animer le Projet Alimentaire Territorial et accompagner des projets collectifs pour développer la production et la consommation locales et durables

Opérations pour favoriser la transition dans les pratiques alimentaires des citoyens ; Valorisation du patrimoine et des pratiques agricoles ; Expérimentation de nouvelles pratiques agricoles.

## Environnement et énergies



Agir pour préserver et valoriser la biodiversité locale et pour une gestion respectueuse de nos ressources et des énergies

Médiation et valorisation des paysages, de la forêt et de la biodiversité ; Sensibilisation au tri sélectif, au compostage, et au emploi ; Solutions énergétiques innovantes intégrant une utilisation intelligente des ressources naturelles locales.

## Tourisme durable



Accompagner la qualification et le développement d'une offre écotouristique intégrant les enjeux climatiques

Projets de diversification touristique ; Développement de l'offre d'hébergement et de services touristiques ; Projets pour prévenir et résoudre les conflits d'usage.

## Economie locale



Favoriser l'essor de l'économie sociale et solidaire - ESS - et les pratiques vertueuses de nos entreprises

Collecte spécifique de matériel usagé pour développer le réemploi et la réparation ; Création de nouveaux services aux entreprises ; Création de tiers lieux et espaces test pour favoriser la formation, l'expérimentation et l'innovation dans le secteur industriel et artisanal.

## Qualité de vie



Améliorer le cadre de vie et valoriser les activités culturelles du territoire

Développement de services de proximité ; Actions visant à favoriser la participation citoyenne à la gouvernance du territoire ; Opérations pour favoriser les transitions numérique, énergétique et écologique dans le milieu culturel.

### Parcours du porteur de projet



1

Dépôt de la fiche-projet

2

Présentation du projet pour avis d'opportunité

3

Dépôt et instruction de la demande d'aide

4

Vote du cofinancement et programmation du dossier

5

Réalisation du projet

6

Demande de paiement et fin du projet



### GAL Provence Alpes Agglomération

06.31.63.10.11

leader23-27@provencealpesagglo.fr

www.provencealpesagglo.fr  
/programme-leader-2023-2027/

ProvenceAlpesAgglo

provencealpesagglomeration1663